



COMMUNIQUE DE L'USP du 15 février 2021

## LA COMMISSION NATIONALE DE PSYCHIATRIE : LE DERNIER FAUX-SEMBLANT DE DEMOCRATIE SANITAIRE DU PRESIDENT MACRON

Alors que l'ensemble de la profession crie haut et fort l'état de catastrophe non naturelle de la psychiatrie publique, confirmée sans ambiguïté par Adeline Hazan, ex-CGLPL, dans son rapport de juin 2020, Monsieur Macron, accompagné de Monsieur Véran, ont cru calmer sa colère et son indignation par l'installation d'une Commission nationale de psychiatrie censée entre autres choses préparer les Assises nationales de la psychiatrie et de la santé mentale qui auront lieu avant l'été. Autant dire, encore une fois, du travail dans la précipitation pour être sûr qu'il soit bâclé.

Il fallait bien calmer ces agités qui se sont mis en grève dès 2018 ; ceux qui s'offusquent d'une loi sur la contention et l'isolement votée en urgence dans la Loi de financement de la Sécurité sociale ; ceux qui dénonçaient déjà l'instance censée piloter la psychiatrie, vide de substance - le COPIL ; ceux qui s'insurgeaient de l'omnipotence de la fondation FondaMentale dans les orientations de la DGOS.

Peu importe les arguties des acteurs de terrain...

Réunir quelques dizaines de participants soumis aux choix présidentiels et ministériels, pilotés par une quarantaine de personnalités désignées, dont les deux tiers des professionnels de santé et la moitié des professionnels de la psychiatrie sont des universitaires, en dit long sur l'oreille que prêtent les autorités aux milliers de professionnels travaillant dans les EPSM et les services de psychiatrie des hôpitaux généraux. On s'étonnera au passage qu'il n'y ait aucun représentant des CMPP dans cette commission, structures ô combien soumises aux diktats de la DGOS actuellement.

La CNP l'annonce clairement : il s'agit de « conduire les réflexions et les travaux des orientations ministérielles et émettre des propositions permettant de les décliner sur le plan opérationnel » !

Autrement dit : rien d'autre que broder autour de la bonne parole présidentielle.

Le président Macron aurait-il une vision particulière de la psychiatrie ? Il semble que oui puisqu'il choisit de faire venir à sa table, au nez et à la barbe des personnalités coordonnant la CNP et invitées à y participer, les nouveaux représentants de la (pédo)psychiatrie de demain, aux orientations et rattachements bien connus, en l'occurrence toujours d'inspiration neuroscientiste et FondaMentaliste !

Cachez le refoulé, il revient au galop !

L'USP répète qu'elle demande une loi-cadre pour la psychiatrie élaborée en associant professionnels du soin psychique, usagers, familles et législateurs.

Delphine Glachant  
Présidente de l'USP